



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

JAPON - COREE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TOKYO

N° 181 – Du 19 décembre 2022 au 15 janvier 2023

Sommaire

Japon

- ❖ La principale organisation patronale répond au gouvernement et soutient une augmentation des salaires pour contrer l'inflation.
- ❖ Energie éolienne en mer : deuxième tour d'appel d'offres publics au Japon.
- ❖ Taisei et Bouygues Travaux Publics lancent une collaboration pour le développement de l'éolien en mer flottant.
- ❖ Panasonic à l'assaut de la Chine.

Corée

- ❖ Les IDE à destination de la Corée du Sud atteignent un record en 2022, mais les relocalisations stagnent.
- ❖ Plus forte hausse en 30 ans des tarifs de l'électricité et première hausse du ticket de métro en 7 ans.
- ❖ Samsung enregistre sa plus mauvaise performance trimestrielle en huit ans.

LE CHIFFRE À RETENIR

30,45 Mds USD

IDE à destination de la Corée en 2022

Japon

1 Macro-économie et finance

La principale organisation patronale répond aux appels du gouvernement à augmenter les salaires afin de contrer les effets de l'inflation. Face aux pressions inflationnistes inédites (IPC +3,7% en novembre), le Premier ministre Fumio Kishida a s'est exprimé le 5 janvier sur les risques de stagflation « si la croissance des salaires ne [suivait] pas le rythme de la hausse des prix », tout en réaffirmant que la croissance des salaires était la base d'un « cycle économique vertueux ». Le gouvernement a ainsi appelé de ses vœux des hausses de salaires moyennes de 3%. Le *Shunto* - grande négociation salariale du printemps - montrera si une telle dynamique peut s'engager après des décennies de stagnation, sachant que Le président du Keidanren, principale organisation patronale du pays, soutient le taux de 3%, tandis que le Rengo - première confédération syndicale - a demandé 5% (vs 4% les années précédentes). Malgré de premières hausses, dans le contexte de l'inflation, le salaire réel moyen est en baisse depuis 5 mois. Si cette tendance se poursuit, un risque pèse sur la contraction de la demande intérieure. [The Japan Times](#), [Nikkei Asia](#), [Kyodo News](#), [Reuters](#)

2 Politiques économiques

Le Japon lance le deuxième round d'appels d'offres publics pour les projets d'énergie éolienne en mer selon des règles révisées. Le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) et le ministère du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme (MLIT) ont lancé le 28 décembre le deuxième round d'appels d'offres pour sélectionner les opérateurs de parcs éoliens en mer dans quatre nouvelles zones maritimes des préfectures d'Akita, Niigata et Nagasaki pour une capacité totale de 1,8 GW. Ces zones comprennent le parc éolien offshore de 356 MW de Happo-Noshiro, au large de la préfecture d'Akita, pour lequel un appel d'offre avait initialement été lancé en décembre 2021 puis suspendu dans le cadre d'une procédure de révision des règles d'appel d'offres initiée par le METI et le MLIT. Les trois autres zones sont situées au large d'Oga-Katagami-Akita (336 MW) et de Murakami-Tainai (700 MW) dans le nord du Japon et au large de Saikai (424 MW) dans le sud-ouest du Japon. Finalisées en octobre 2022, les nouvelles règles d'appel d'offres visent à favoriser un plus grand nombre d'opérateurs en fixant une limite de 1 GW aux offres qu'un consortium peut remporter lorsque plusieurs zones sont soumises à un cycle d'appels d'offres, et à accélérer le développement des infrastructures en donnant une note d'évaluation plus élevée aux opérateurs qui proposent des dates de démarrage plus précoces. De plus, pour éviter que l'accent soit mis uniquement sur le prix, le processus d'évaluation donnera une note égale pour ce critère à toutes les offres inférieures au marché. Les candidatures pour ce cycle sont acceptées jusqu'au 30 juin 2023, le résultat étant attendu entre décembre 2023 et mars 2024. [Nikkei](#), [Reuters](#)

3 Entreprises

Taisei et Bouygues Travaux Publics lancent une collaboration pour le développement de l'éolien en mer flottant au Japon. Le 19 décembre 2022, Bouygues Travaux Publics (Bouygues TP), l'entreprise de construction japonaise Taisei et la société norvégienne de conception Olaf Olsen ont signé un protocole d'accord (*Memorandum of Understanding* - MoU) pour collaborer à la construction de

fondations pour les éoliennes en mer flottantes. Ce modèle de fondation, appelé « OO-STAR », est une fondation semi-submersible en béton, créée initialement par Olaf Olsen puis transférée à Floating Wind Solutions acquis par Bouygues TP, que les partenaires souhaitent développer pour le marché japonais de l'éolien en mer, et à l'étranger dans le futur. Olaf Olsen concevra les fondations en béton, qui seront construites conjointement par Taisei Corporation et Bouygues TP. Les entreprises partenaires visent à mener une démonstration conjointe en vue de commercialiser cette technologie d'ici 2030. [Nikkei](#), [Taisei](#)

Panasonic à l'assaut de la Chine. Le groupe originaire d'Osaka a annoncé en début d'année son intention d'investir plus de 375 Mi EUR au cours des trois prochaines années en Chine afin d'augmenter ses capacités de production sur place. Une nouvelle usine sera implantée dans la province de Zhejiang et pourra expédier l'équivalent de 290 Mi EUR d'appareils électroménagers. Dans le Guangdong, Panasonic construira une nouvelle unité spécialisée dans la fabrication de climatiseurs au sein d'une usine existante, produisant aujourd'hui des appareils beauté. La production sur place permettra à Panasonic d'adapter et d'élargir son offre pour le marché chinois, en réduisant la durée nécessaire à l'évolution des produits avant leur commercialisation. Initialement de huit mois pour de légères modifications par exemple, le délai sera raccourci de moitié. Panasonic vise 7 millions d'utilisateurs en Chine (contre 2 millions aujourd'hui) sur sa plateforme d'e-commerce d'ici 2024, et 1 000 Mds JPY (7 Mds EUR) de ventes dans la région nord-est asiatique. [Nikkei Asia](#)

Corée

1 Macro-économie et finance

Les IDE à destination de la Corée du Sud atteignent un record en 2022, mais les relocalisations stagnent. Pour la première fois, les IDE en Corée ont atteint 30,45 Mds USD, en hausse de 3 % par rapport à 2021 d'après les données du ministère du Commerce. En particulier les investissements « *greenfield* » ont connu une hausse de 23% sur l'année. La croissance est principalement portée par les industries manufacturières (+ 149 % sur un an) et chimiques (+ 483 %), tandis que les IDE dans le secteur des services ont connu une baisse de 30 %. Les engagements des Etats-Unis et du Japon ont augmenté respectivement de 65% et 26 % tandis que ceux de la Chine (Hong Kong et Taiwan compris) et de l'UE se sont contractés respectivement de 31 % et 37 %. Dans le même temps, le ministère rapporte que sur la période 2014-2022 seules 126 entreprises coréennes ont relocalisé leur activité en Corée, un chiffre très faible comparé aux quelque 30 000 entités créées par les entreprises coréennes à l'étranger sur la même période. [BusinessKorea](#), [Pulse News](#), [MOTIE](#), [The Korea Times](#)

2 Politiques économiques

Plus forte hausse en 30 ans des tarifs de l'électricité et première hausse du ticket de métro en 7 ans. Le 31 décembre le gouvernement a annoncé son intention d'augmenter le prix de l'électricité à partir du premier trimestre 2023. Cette hausse de 13,1 KRW par kilowattheure représente une hausse de 9,1 %, soit un record depuis 30 ans qui, selon certains experts, risquerait d'affecter négativement les perspectives d'inflation (3% pour l'année 2023). En effet, en 2022, la hausse des prix de l'électricité, du gaz et de l'eau contribuait déjà à hauteur de 0,41 point à l'inflation de 5,1 %. Ainsi la hausse actuelle pourrait engendrer une contribution de 0,56 point. Le gouvernement a également manifesté son

intention d'augmenter le prix du gaz à partir du second trimestre, une hausse de 10,4 KRW par mégajoule alors que cette hausse n'était que de 5,7 KRW sur l'ensemble 2022. Enfin, la municipalité de Séoul prévoit à son tour d'augmenter le prix des transports en commun ce qui serait une première depuis 2016. La hausse est estimée à 300 KRW (0,23 EUR) par trajet et prendra effet à partir d'avril. [Pulse News](#), [Korean Herald](#), [The Korea Times](#), [YonHap](#)

3 Entreprises

Samsung enregistre sa plus mauvaise performance trimestrielle en huit ans. Au quatrième trimestre 2022, Samsung Electronics a vu son résultat d'exploitation chuter de 70% à 3,4 Mds USD par rapport à l'année précédente. Son chiffre d'affaires trimestriel est lui en baisse de 9% à 56 Mds USD. Ces chiffres s'expliquent par un contexte de hausse des taux d'intérêt et de baisse de la demande mondiale pour les semi-conducteurs (inférieure de moitié aux prévisions initiales de Samsung) et pour l'électronique grand public au second semestre 2022. Sur l'ensemble de l'année 2022, le chiffre d'affaires reste en progression de 8% par rapport à 2021, et le résultat d'exploitation en baisse de seulement 16%, du fait de très bons résultats au premier semestre. Au CES de Las Vegas, Samsung a cité plusieurs facteurs de rebond à partir du deuxième trimestre 2023, comme une meilleure pénétration du marché chinois sur l'électronique grand public. Le groupe souhaite aussi maintenir son cap d'investissements dans l'innovation, notamment dans la robotique et le « métavers », tout en souhaitant se focaliser sur ses applications technologiques les plus pertinentes, au-delà des effets de mode. [Maeil Business](#), [Korea Herald](#), [JoongAng Daily](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsables de la publication : SER de Tokyo et SE de Séoul

Rédacteurs : Au service économique régional de Tokyo : le pôle Economie et Finance, le pôle Innovation, le pôle Agricole et Alimentation et le pôle Développement Durable

Au service économique de Séoul : le pôle Economie et Finance et le pôle Politiques Sectorielles.

Contact : Raphaël Keller, Ministre Conseiller aux Affaires Economiques
raphael.keller@dgtresor.gouv.fr

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Tokyo (adresser les demandes à : tokyo@dgtresor.gouv.fr).

Newsletter : Adresser votre demande d'inscription à tokyo@dgtresor.gouv.fr.